

PERTURBATIONS DE CIRCULATION

Des perturbations sont à prévoir du 7 au 18 avril 2025 sur la RD 21. La circulation sera barrée et déviée dans les deux sens (voir plan au verso).

Un itinéraire de déviation sera mis en place par la RD32 jusqu'à Boucé, la RD23 jusqu'à Cindré, la RD463 et RD163 jusqu'à Treteau.

Le stationnement sera interdit au droit du chantier pendant la durée des travaux.

La circulation riveraine sera gérée de manière spécifique par l'entreprise Eurovia, chargée des travaux, en fonction des possibilités et de l'avancement du chantier.

Nous vous remercions de votre compréhension pour la gêne occasionnée.

Pour en savoir plus sur les conditions de circulation, vous pouvez contacter :

Conseil départemental de l'Allier

Unité territoriale technique de Lapalisse/Vichy

au 04 70 99 75 20

du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h



Le Département de l'Allier investit pour vos routes

TRAVAUX SUR LA RD 21

Commune de TRETEAU

Le Conseil départemental de l'Allier vous informe des travaux d'amélioration de la couche de roulement de la RD 21, entre le hameau du « Plot » et le hameau de « Coûtant », à Treteau.

**Ces travaux sont programmés
du 7 au 18 avril 2025***

*Dates prévisionnelles pouvant évoluer en fonction des conditions climatiques.

Légende

-  Route barrée
-  Itinéraire de déviation
-  Itinéraire dévié

